

Participation du ministre Kelleher à la réunion de San Diego

Le ministre du Commerce extérieur, M. James Kelleher a participé à une réunion des ministres du Commerce qui s'est tenue à San Diego (Californie) du 16 au 18 janvier. M. Kelleher répondait alors à l'invitation du représentant au Commerce des États-Unis, M. Clayton Yeutter.



M. James Kelleher

Les ministres du Commerce extérieur des États-Unis, du Canada, du Japon et de la Communauté européenne se réunissent régulièrement (de deux à trois fois par année) pour un échange informel de vues sur les nombreux défis et questions posés par le commerce international et sur les problèmes que soulève la conjoncture commerciale internationale.

Le ministre Kelleher avait accueilli la dernière réunion tenue à Sault-Sainte-Marie du 11 au 14 juillet 1985.

Les participants se sont concentrés sur les préparatifs d'une nouvelle série de négociations commerciales multilatérales dont le lancement est prévu pour septembre. Ils ont discuté notamment de leurs approches respectives des activités du Comité préparatoire établi par les Parties contractantes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), lors de leur réunion annuelle de novembre 1985. La réunion a également permis de faire le suivi des discussions de Sault-Sainte-Marie sur les questions inscrites à l'ordre du jour des négociations.

Historique des réunions

L'idée de discussions ministérielles sur le commerce a été lancée pendant les préparatifs du Sommet économique d'Ottawa en 1981, dans le contexte de l'expérience acquise pendant les dernières séries de négociations commerciales multilatérales (Kennedy Round et Tokyo Round). La première réunion des ministres du Commerce de la Quadrilatérale s'est tenue en janvier 1982 sur l'initiative du représentant au Commerce des États-Unis, M. William Brock. L'objectif était de permettre des discussions informelles entre les participants sur le commerce international, sur les questions commerciales et les développements économiques liés au commerce, ainsi que sur les possibilités et problèmes commerciaux d'intérêt commun.

Comité consultatif sur le commerce

Le Comité consultatif sur le commerce fait partie du système de comités consultatifs

privés établi par le ministre Kelleher pour conseiller le gouvernement sur les questions d'accès aux marchés extérieurs et de commercialisation des exportations. Il s'est concentré initialement sur les négociations commerciales canado-américaines et sur la prochaine série de négociations commerciales multilatérales sous l'égide de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Trente-neuf éminents représentants du monde des affaires, des milieux syndicaux, des groupements de consommateurs, du milieu universitaire ainsi que des communautés scientifiques et culturelles ont été nommés à ce Comité. Ses membres représentent toutes les régions du Canada et possèdent une expérience et des connaissances précises sur les questions commerciales. En annonçant la composition du Comité, M. Kelleher a déclaré : « Leurs vues et leurs conseils seront essentiels au gouvernement alors que nous amorçons une période pendant laquelle devront être prises des décisions commerciales d'une importance primordiale pour le développement économique du Canada ».

M. Kelleher a également annoncé que des groupes de consultations sectorielles sur le commerce extérieur seront établis dans les prochains mois pour appuyer le travail du Comité consultatif sur le commerce. Les groupes sectoriels représenteront tous les secteurs ayant un intérêt dans les prochaines négociations. Le Comité consultatif et les groupes sectoriels collaboreront étroitement avec M. Simon Reisman, ambassadeur et président du Comité préparatoire aux négociations commerciales. Les comités feront rapport à M. Kelleher.

Allocution à Los Angeles

En route pour San Diego, le ministre canadien s'est arrêté à Los Angeles où il a prononcé une allocution devant la Chambre de commerce Canada-Californie et le Conseil californien du commerce international. M. Kelleher a alors fait valoir les points suivants :

- Le volume des échanges outre-frontière a représenté 120 milliards de dollars américains en 1984 (à peu près le quinzième de tous les échanges mondiaux).
- Le Canada est le plus important client des États-Unis. En effet, ils lui vendent plus qu'aux pays européens du Marché commun et qu'au Japon.
- En plus d'être le plus important marché, le Canada est également le plus dynamique et le plus facile à pénétrer. Les exportations américaines au Canada ont grimpé de 20 % en 1984.

• Plus de deux millions d'emplois canadiens et plus de deux millions d'emplois américains sont directement tributaires des échanges entre les deux pays.

D'autre part, du point de vue canadien, les négociations commerciales bilatérales devraient viser trois grands objectifs communs : — Premièrement, rendre sûr et stable l'accès à nos marchés respectifs, de façon à créer des emplois dans toutes les régions du Canada et des États-Unis et à favoriser un développement économique équilibré dans nos deux pays.

— Deuxièmement, combattre toutes les autres barrières tarifaires et non tarifaires.

— Et troisièmement, trouver un cadre plus satisfaisant pour le règlement des différends. Davantage de certitude et de prévisibilité, aboutira chez l'un et chez l'autre à une attitude plus confiante à l'égard de l'investissement, de l'expansion, de la modernisation et de la spécialisation.

Les Américains et les Canadiens, estime M. Kelleher, ont la capacité exceptionnelle de créer la prospérité. Ils peuvent l'un et l'autre y parvenir seul, s'il le faut, mais iront beaucoup loin et beaucoup plus vite en collaborant.

Transport léger à Vancouver

Le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bill Bennett, a procédé récemment à l'inauguration du système de transport léger sur voie surélevée de la ville Vancouver. Construit par la Société de développement du transport urbain ou SDTU (société d'État ontarienne), le réseau de 22 km est le deuxième qui repose sur cette technologie innovatrice mise au point à Kingston par la SDTU.

Connu sous le vocable de *Train du ciel*, ce système entièrement automatisé et mu par un moteur à induction linéaire comprend 114 véhicules qui desserviront 15 stations dans la région du Grand-Vancouver. De plus, les rames peuvent se déplacer sans conducteur, puisqu'elles sont télécommandées à partir du poste central.

Le premier réseau du genre, desservant Scarborough, en banlieue de Toronto, a été inauguré en mars 1985. Les caractéristiques du système, outre le moteur linéaire, sont la voie élevée, la signalisation automatisée, les véhicules ultra-légers en aluminium et les bogies à essieux indépendants procurant une suspension plus confortable.

Prévue pour durer sept ans, la construction du système de Vancouver aura duré seulement quatre ans et demi, afin que la technologie soit au service des visiteurs qui se rendront à Vancouver en 1986.